

PROJET DE RESOLUTION DU GROUPE PLR

« Pour un moratoire sur toute nouvelles demandes de déclassement sur la commune de Lancy »

Le Plan Directeur Cantonal dans sa nouvelle version prévoit près de 135'000 nouveaux habitants à Genève (+ 27.5 %) d'ici 2040.

Le Plan Directeur Cantonal planifie la création de 48'500 logements dans des quartiers de villas, soit déjà déclassés soit visés par des déclassements.

Or, la Ville de Lancy est particulièrement concernée par cette vision, car elle possède sur son territoire plusieurs secteurs de villas déjà déclassés et donc appelés à se développer tout prochainement comme le quartier des Semailles, celui de Surville ou enfin le quartier des Marbriers.

Lors de sa séance du 9 mars dernier, la commission de l'aménagement du territoire a refusé à l'unanimité le déclassement de la zone Lancy / Rampe du Pont-Rouge proposé par le Conseil d'Etat.

Considérant :

- Qu'aujourd'hui la zone villas ne représente plus que 8.1 % de la surface total du canton ;
- Que la mixité sociale est un enjeu important pour garantir une fiscalité raisonnable sur notre commune ;
- Que la Ville de Lancy participe déjà activement à la création de logements ;
- Que le groupe PLR a demandé un état des lieux exhaustif de l'ensemble des projets connus à ce jour dans les zones de développements situés sur la commune ;
- Que sans ces éléments il n'est pas possible d'avoir une vision précise permettant de prendre les décisions adéquates pour l'avenir de notre commune ;

Sur propositions du groupe PLR

Le Conseil municipal décide de voter un moratoire sur toutes nouvelles demandes de déclassement et ce jusqu'à ce qu'un rapport circonstancié soit rendu et étudié par ledit Conseil et invite le Conseil Administratif à en informer le Canton.

Thierry Aeschbacher
Thierry Derobert

PLR
Les Libéraux-Radicaux Lancy

Avec vous pour Lancy !